

L'ÉCHO

Comme une Nouvelle

LE JOURNAL DE LA COMMUNE NOUVELLE DE SAINT-JAMES



Ouverture de la Maison des Citoyens

Pages 12 à 16

FOCUS

Congrès Départemental des sapeurs-pompiers à Saint-James le 21 juin
Pages 17 à 19

ENFANCE & JEUNESSE

Élection Conseil Municipal Enfants
Page 6

BUDGET

Le budget 2025 de la Commune Nouvelle
Pages 8 et 9

En prenant une heure de
votre temps, vous pouvez
sauver des vies et ce
plusieurs fois par an.

DON DE SANG

Prenez rendez-vous



Prochaines dates à Saint-James

Mercredi
6 août

Lundi
6 octobre

Mercredi
17 décembre



Salle Espace Le Conquérant
place du Champ de foire, Saint-James

Pour plus d'informations, rendez-vous sur

dondesang.efs.sante.fr

DON DE SANG



REJOIGNEZ-NOUS,
DEVENEZ DONNEUR.

L'édito



Chères habitantes et chers habitants,

Alors que le printemps s'installe et que l'été se prépare, c'est avec plaisir que nous vous présentons une nouvelle édition du journal communal, L'Écho, Comme une Nouvelle, riche en actualités, en projets et en vie locale.

Ce numéro met en lumière de nombreuses initiatives portées par notre commune et ses habitants. L'évolution de notre groupe scolaire, les animations culturelles à venir, le dynamisme des associations ou encore les avancées en matière d'urbanisme témoignent d'une collectivité qui avance, portée par l'engagement de tous.

Vous découvrirez notamment un dossier spécial sur la Maison des Citoyens, nouveau lieu d'échanges et de services, ainsi qu'un focus sur les sapeurs-pompiers de Saint-James, à l'occasion du congrès départemental que nous avons l'honneur d'accueillir.

Cette édition fait part de la participation citoyenne avec le café citoyen du 28 juin, de l'histoire locale, des nouveaux commerces, et des jeunes talents du territoire, dans des domaines parfois inattendus, comme l'e-sport.

Enfin, nous poursuivons nos engagements pour améliorer le cadre de vie, avec des investissements importants dans les écoles, les voiries, les équipements sportifs et l'éclairage public.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Et à bientôt sur nos événements ou au détour d'un projet partagé!

David JUQUIN

Maire de la Commune Nouvelle de Saint-James



« L'ECHO Comme une Nouvelle »

Le journal de la Commune Nouvelle de Saint-James, n° 10 – 1er semestre 2025

Éditeur : Mairie de Saint-James 21 rue de la Libération, Saint-James

Directeur de la publication : Le Maire, David JUQUIN

Suivi de la rédaction : Diana MAÇON – 02 33 89 62 13

Création graphique et mise en page : Agitées, Granville

Photos : Mairie de Saint-James (sauf mentions)

Impression : Imprimerie Moderne, Saint-Quentin-sur-le-Homme - Tirage à 3000 exemplaires

Commune Nouvelle Saint James   

mairie-saintjames.com

ENFANCE & JEUNESSE

Fusion des écoles	4
Nouvelles structures de jeux	4
Fresque murale à La Croix-Avranchin	4
Classe ULIS	5
Conseil Municipal Enfants	6
C'est quoi ça ? et pourquoi ?	7

BUDGET 2025

8 - 9

ÉVÉNEMENTIEL & ANIMATIONS

Bientôt un nouveau site web	10
Café citoyens - Atelier boîte à livres	10
Expositions au Centre Culturel de Saint-Benoît	11
Agenda de l'Espace Le Conquérant	11

DOSSIER DE L'ÉCHO

La Maison des Citoyens	12 à 16
------------------------	---------

LE FOCUS

Congrès départemental des sapeurs-pompiers de la Manche	17 à 19
---	---------

ACTU DES ASSOCIATIONS

Nouvel élan pour les jardins partagés	20
Création d'un club de palet	20
Jeremy BARON, Champion de la Manche	20
Espace des parents	20
Tennis de table, les vétérants Saint-Jamais	20
Association Pique-fleurs & Arts passion	21

COMMERCES & ARTISANAT

22 et 23

TRAVAUX & URBANISME

Carnet, aménagement du bourg	24
L'ancien presbytère de La Croix-Avranchin	24
La réfection des voiries	25
Adressage	25
Rénovation de l'éclairage public	26
Une nouvelle clôture - Vergoncey	26

PAROLES D'HABITANTS

Monique BOUHIER	28
-----------------	----

HISTOIRE LOCALE

Eugène SURSEOIS, figure Saint-Jamais	29
--------------------------------------	----

Retour en images 30 - 31

L'agenda 32

Fusion des écoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire Michel THOURY

En concertation avec les Directeurs, l'Inspection Académique a proposé de mettre en place pour la rentrée de septembre 2025 la fusion des écoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire avec une direction unique.

Un conseil d'école extraordinaire a eu lieu le lundi 27 janvier 2025 réunissant le conseil d'école maternelle et le conseil d'école élémentaire. Le résultat du vote a été de 25 voix favorables pour la fusion des écoles, une abstention et un contre. Le 10 mars 2025, Mme Odile BESNIER, Inspectrice de la circonscription de Mortain, est intervenue en séance du Conseil Municipal pour présenter la fusion aux élus. Le Conseil Municipal s'est positionné à l'unanimité favorable. Après délibération, le projet de fusion des écoles a été entériné par le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) le 21 mars dernier. Le groupe scolaire Michel THOURY ne formera donc plus qu'une seule et même école primaire, regroupant la maternelle et l'élémentaire, avec un directeur M. Anthony BOYTARD. Une direction unique facilitera les échanges et les démarches des familles.

De nouvelles structures de jeux pour les écoles



Après plusieurs années d'utilisation, certaines structures de jeux des écoles publiques de la Commune Nouvelle n'étaient plus conformes aux normes de sécurité.

Afin d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants, la Commune Nouvelle de Saint-James a lancé un projet de renouvellement des structures de jeux. La municipalité a financé l'acquisition de trois nouvelles structures pour l'école maternelle de Vergoncey et au groupe scolaire Michel Thoury. La mutualisation des structures avec l'Accueil Collectif de Mineurs a permis d'obtenir une aide pour le financement par la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel-Normandie.

Ces équipements ont été conçus pour stimuler la motricité, la créativité en lien avec les différentes tranches d'âges des enfants, tout en respectant les normes de sécurité. Ce projet témoigne de notre engagement à offrir un environnement d'apprentissage et de jeu de qualité, où chaque enfant peut s'épanouir en toute sécurité. Il s'inscrit également dans une démarche collective afin de renforcer le lien entre l'école, la famille et la ville. Ces nouvelles structures sont déjà très appréciées par les élèves.

Interdiction de fumer à proximité des écoles dès le 1^{er} juillet

À compter du 1^{er} juillet 2025, il sera interdit de fumer à proximité des écoles (les collèges et les lycées sont également concernés), mais aussi des parcs, jardins publics, abris de bus et équipements sportifs, dans le cadre du nouveau Programme National de lutte contre le tabac 2023-2027.

Cette mesure vise à protéger les enfants du tabagisme passif et à dénormaliser la consommation de tabac dans l'espace public. Le non-respect de cette interdiction pourra entraîner une amende de 135 € (contravention de 4^e classe).

Fresque murale à l'école de La Croix-Avranchin



Les travaux de la fresque sur le mur du parking de l'école élémentaire de la Croix Avranchin ont débuté en mars et viennent tout juste de se terminer.

Cette œuvre collective met à l'honneur les abeilles, en lien avec le label E3D (École en Démarche globale de Développement Durable). Sous la conduite de Marjolaine Chaignon, les élèves ont participé activement à la création de cette fresque. En amont, les enfants ont préparé des dessins d'insectes, puis ont réalisé des traçages à la craie, favorisant ainsi la collaboration et la créativité.

Cette initiative artistique et pédagogique sensibilise les élèves au rôle des abeilles et à la protection de l'environnement.

Ouverture d'une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) au groupe scolaire Michel Thoury

L'ouverture d'une nouvelle classe ULIS au groupe scolaire Michel THOURY, annoncée par le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) le 21 mars 2025, est une excellente nouvelle pour la commune.

Une classe ULIS est une classe spécialisée qui accueille des élèves en situation de handicap ou ayant des besoins éducatifs particuliers. Son objectif principal est de favoriser leur inclusion dans le système scolaire classique tout en leur proposant un accompagnement adapté à leurs besoins. Cela permet aux enfants de bénéficier d'un environnement scolaire adapté, tout en restant intégré dans leur école de proximité. De plus, cette ouverture assure une continuité pédagogique précieuse, puisqu'une classe ULIS existe déjà au collège public de Saint-James. Les élèves pourront donc bénéficier d'un parcours scolaire cohérent et progressif, facilitant leur adaptation et leur développement tout au long de leur scolarité.

Pour tout renseignement, contacter : Mme Solveig EGRET
Responsable du service scolaire du groupe scolaire
Michel THOURY au 02 33 48 72 32



ULIS

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

Inclusion

Inscrits en classe de référence de leur âge
Compétences sociales et scolaires

Participation aux projets de l'établissement

Des apprentissages en classe de référence

Élèves en situation de handicap

Troubles des apprentissages

Troubles des fonctions cognitives

Troubles envahissants du développement

Comment ?

Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS)

Notification de la Maison Départementale
des Personnes Handicapées (MDPH)
Affectation et inscription

Un suivi personnalisé

Travail en groupes

Préparation de l'orientation

Organisation pédagogique et
enseignements adaptés

Coordonnateur ULIS

Enseignant spécialisé

Personne ressource

Lien avec les différents partenaires



Conseil Municipal Enfants

Le mandat du Conseil Municipal Enfants (CME) arrivait à son terme cette année. Les élections pour élire un nouveau CME ont donc eu lieu dans chaque établissement scolaire de la commune nouvelle pour les élèves des classes de CM2 à la 6^e au cours du mois de mai.

Le nouveau Conseil Municipal Enfants est composé de 16 élus répartis dans tous les établissements scolaires publics et privés, proportionnellement aux effectifs des écoles.

L'intronisation des nouveaux élus a eu lieu lundi 19 mai à l'hôtel de ville en présence des élus du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle. M. JUQUIN, Maire, et M. DUHAMEL, adjoint à l'enfance, ont rappelé l'importance du Conseil Municipal Enfants et félicité les élus, mais également remercié tous les enfants s'étant investis en se portant candidats aux élections.

Les élus sortants ont reçu par la même occasion leur diplôme d'élus du Conseil Municipal Enfants de la Commune Nouvelle.

Établissement scolaire	Classe	Nom	Prénom
Groupe scolaire Michel THOURY	CE2	BOYTARD	Gabrielle
		CARNET	Agathe
	CM1	CAHU	Manon
		LEROUGE	Dénisia
	CM2	POISSON	Maël
		BARON	Maël
École élémentaire de la Croix-Avranchin	CE2	LERICOLAIS	Tyméo
	CM1	BEAUFILS	Sohan
	CM2	BEAUVALET	Paul
Immaculée Conception	CE2	DA SILVA COUTO	Louise
	CM1	HAGUET	Thalia
	CM2	HAUGUET	Manon
	6 ^e	DEROUET	Izia
MENARD		Maho	
Collège Le Clos Tardif	6 ^e	GREZEL	Cloé
		RIBET	Lily-Rose

C'est quoi ça ? et pourquoi ? ça veut dire quoi ?

Questions posées par des élèves de CE1-CE2 scolarisés au groupe scolaire Michel Thoury

Comment fait-on pour être Maire ?

Pour devenir maire, il faut être un adulte, habiter dans la ville où on veut être maire et vouloir aider sa commune. Ensuite, on se présente aux élections municipales qui ont lieu tous les six ans. Les habitants votent pour choisir leur maire. Celui qui a le plus de votes gagne et devient maire ! Le maire a pour mission, avec son équipe, de prendre soin de la commune et de ses habitants.

Combien de personnes font partie du conseil municipal ?

Le nombre de personnes dans le conseil municipal dépend de la taille de la ville. Cela peut aller de 7 personnes pour les petits villages jusqu'à 100 pour les très grandes communes. Le conseil municipal de Saint-James compte 31 conseillers. Ces personnes forment une équipe avec le maire pour prendre de bonnes décisions pour les habitants.



Pourquoi il n'y a que 7 communes dans la commune nouvelle ?

Il y a 7 communes dans la commune nouvelle de Saint-James parce que ce sont 7 communes qui ont fait le choix de se regrouper pour former une seule grande commune : la Commune Nouvelle de Saint-James. Les 7 communes déléguées sont : Argouges, Carnet, La Croix-Avranchin, Montanel, Saint-James, Vergoncey et Villiers-le-Pré.

Où se passent les réunions ? et combien il y en a-t'il par an ?

Les conseillers municipaux se réunissent toutes les six semaines pour le conseil municipal qui a lieu au sein de l'Hôtel de Ville de Saint-James. D'autres réunions ont lieu tout au long de l'année. Elles se déroulent à l'Hôtel de Ville, mais également dans les mairies déléguées. Le nombre varie en fonction des besoins et des projets en cours, certains sujets nécessitent de se réunir plusieurs fois dans l'année pour échanger et prendre des décisions.

Le budget 2025

Le budget prévisionnel 2025 a été présenté en commission finances le 24 mars et voté par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 7 avril, il est le dernier de cette mandature.

Cette année, le budget de fonctionnement s'équilibre à 9 025 232 €. Il a été élaboré en tenant compte de la forte augmentation du coût de l'énergie et des denrées alimentaires. Mais les finances de la collectivité restent saines avec un désendettement constant depuis la création de la Commune

Nouvelle le 1^{er} janvier 2017, tout en continuant à investir grâce à un autofinancement stable. L'autofinancement est révélateur de la capacité de la collectivité à financer ses projets sans recours à l'emprunt en s'appuyant notamment sur l'excédent de fonctionnement.

Quelques chiffres



Subventions aux associations
138 000 € en 2025

0 % d'augmentation des taux de fiscalité locale depuis le 1^{er} janvier 2017

Un endettement maîtrisé



808 €
Dette par habitant en 2025

À la date de la fusion

1 494 €

(Moyenne pour les communes de même taille : 745 €)



La Dotation Globale de Fonctionnement, versée par l'État en 2025

1 763 088 €

DGF bonifiée grâce au statut de Commune Nouvelle

Fonctionnement

Dépenses



Budget du CCAS (Centrale Communal d'action sociale) 2025

503 445 € Création de la Maison des Citoyens

Le coût global de cette opération se monte à 1 100 000 €. Après déduction des subventions octroyées et du fonds de compensation de la TVA, le reste à charge d'un montant de 460 000 € est financé par la subvention du budget principal au budget du CCAS.



12 000 €

La navette à votre porte



7 500 €

Bourse au permis et BAFA



3 000 €

CLAS (actions d'accompagnement à la scolarité)



28 000 €

Repas des cheveux blancs et colis de Noël aux 75 ans et +



8 500 €

Aides : bons alimentaire, distribution de la banque alimentaire, aides financières

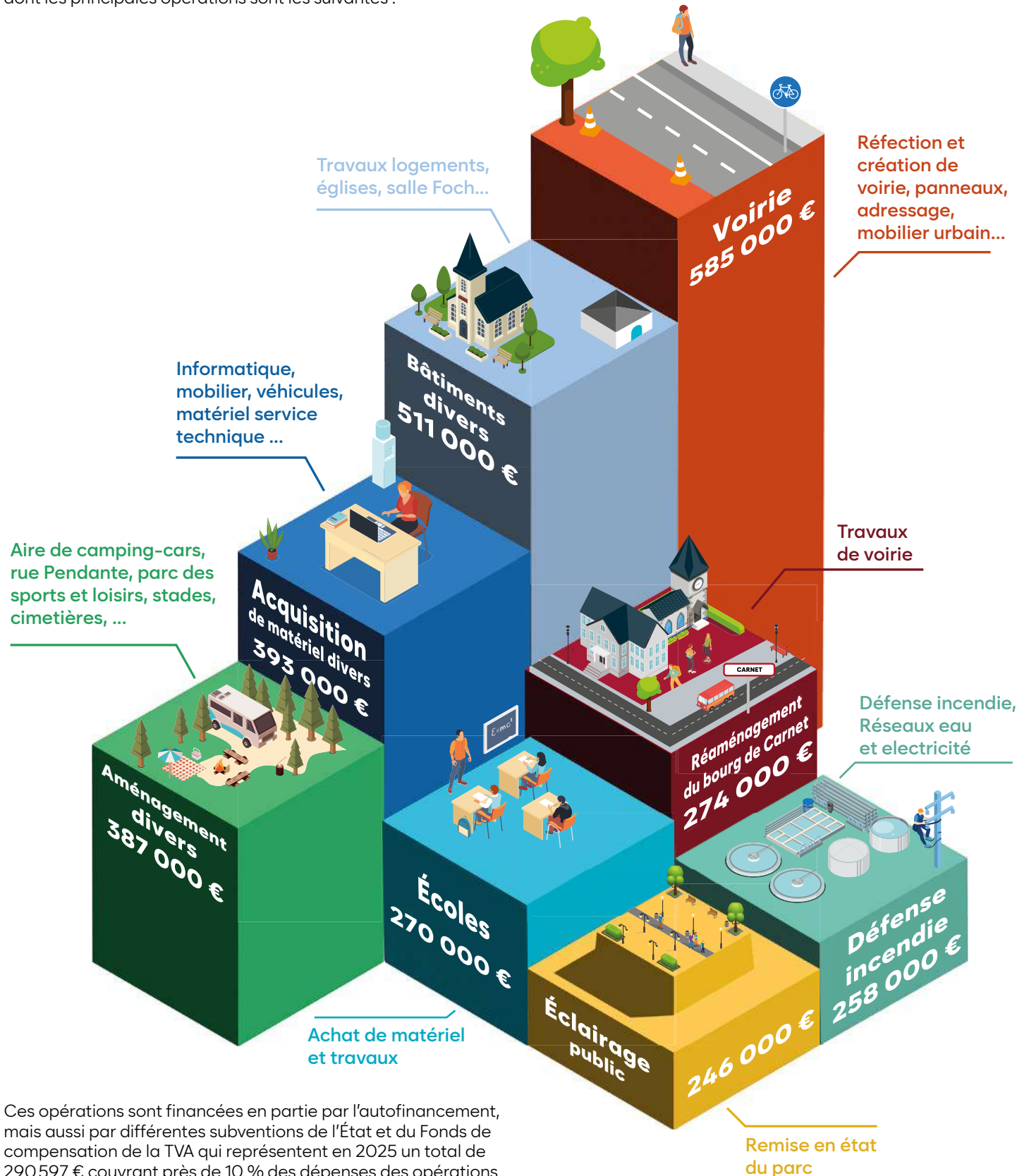
Recettes



Atténuations de charges
41 000 €

Investissement

En 2025, la section d'investissement s'équilibre à 4 790 381 € dont les principales opérations sont les suivantes :



Ces opérations sont financées en partie par l'autofinancement, mais aussi par différentes subventions de l'État et du Fonds de compensation de la TVA qui représentent en 2025 un total de 290 597 € couvrant près de 10 % des dépenses des opérations d'investissement.

Bientôt le nouveau site web de la Commune Nouvelle

La Commune Nouvelle de Saint-James travaille actuellement sur l'élaboration d'un tout nouveau site internet. Ce projet vise à moderniser notre présence en ligne afin de vous offrir un service plus clair, plus accessible et mieux adapté à vos besoins.



Ce nouveau site sera mis en ligne au cours de l'été 2025, vous pourrez y retrouver des informations actualisées sur la vie municipale, les événements, les actualités, les services disponibles, ainsi que des démarches administratives simplifiées en ligne, avec notamment la prise de rendez-vous et la possibilité de réserver une salle communale directement sur le site. Il sera également conçu pour être facilement consultable depuis vos smartphones et tablettes. Pendant cette période de développement, le site actuel reste accessible. Nous vous tiendrons informés dès que le nouveau site sera prêt.

La commune va s'équiper prochainement de panneaux d'affichage numérique tactile et interactif, un outil permettant une information plus rapide et plus accessible. Ces écrans permettront de diffuser en temps réel les informations utiles à la vie locale (Événements communaux, actualités, travaux en cours,...).

Café citoyens Atelier boîte à livres

Au printemps 2025, un café citoyen a eu lieu autour de la thématique de l'adressage. L'objectif de ce café citoyen était de répondre aux questions et de proposer aux habitants des solutions pour effectuer les démarches administratives liées à l'adressage.



Le café citoyen revient le samedi 28 juin !
Ce café sera sur la thématique des boîtes à livres : réflexion et confection. Tous les habitants sont invités à venir donner de leur temps pour confectionner ces boîtes et réfléchir à leur implantation sur l'ensemble de la Commune Nouvelle. Un moment de convivialité autour du partage et de la lecture ! En famille ou entre amis, venez nous aider à embellir notre territoire !

Samedi 28 juin - à partir de 10 h
Hôtel de Ville, 21 rue de la Libération, Saint-James

Pour tout renseignement, contacter
La Maison des Citoyens au 02 33 89 62 00

Expositions au Centre culturel de Saint-Benoît

📍 13 rue Saint-Benoît, Saint-James

Deux périodes d'expositions au centre culturel

Samedi 14 au 21 juin 2025



L'association Pique-Flours et Arts Passion présente les activités réalisées par les adhérent(s) durant l'année (acrylique, art floral, arts plastiques, couture, modelage, patchwork...). Ouvert tous les jours de 14 h à 18 h sauf le mardi de 9 h à 18 h et le dimanche de 10 h à 18 h.

Samedi 13 au 21 septembre 2025

Tous les jours de 14 h à 19 h

Exposition de Simone et Gérard GUILLET et de Franck LAMIRAULT
(peinture, photographie, marqueterie...).

Entrée libre, retrouvez plus d'informations sur ces expositions dans le guide de l'été.

Nouvelle signalétique



Début juin, une nouvelle signalétique a été apposée sur le centre culturel, permettant ainsi de renforcer son identité.

Avis aux artistes locaux !

Vous êtes un artiste local passionné et vous aimeriez exposer vos créations artistiques au centre culturel de Saint-Benoît pour la saison culturelle 2026 (mai, juin et septembre)? Mise à disposition gratuite du centre culturel pour les événements à caractère culturel, espace équipé pour des expositions, présence des demandeurs sur place obligatoire pour assurer l'accueil des visiteurs, choix sur les horaires et la période d'ouverture au public, accompagnement de la commune sur la communication de l'exposition, possibilité de mutualisation avec plusieurs demandeurs sur une même période.

Pour tout renseignement, contacter le service événementiel de la commune par mail evenementiel@mairie-stjames.com ou par téléphone au 02 33 89 62 13.

Agenda de l'Espace Le Conquérant Saint-James - 2nd semestre 2025

● Dimanche 13 juillet

Soirée du jumelage
06 31 36 31 47

● Samedi 9 août

Loto

● Dimanche 24 août

Thé dansant

● Samedi 6 septembre

Forum des associations
02 33 89 62 03



● Samedi 27 au lundi 29 septembre

Foire Saint-Macé
02 33 89 62 13



● Samedi 18 et dimanche 19 octobre

Salon

● Samedi 1^{er} et dimanche 2 novembre

Lotos

● Samedi 8 et dimanche 9 novembre

Lotos

● Jeudi 13 novembre

Paul Mirabel
« PAR AMOUR »



Ce jeune homme, humoriste, comédien, chroniqueur, au charme d'adolescent rêveur vient nous interpréter son deuxième one man show « Par Amour ». Informations et réservation sur culture-agglo-msm-normandie.fr

● Samedi 22 novembre

L'Effet Papillons : concert de Jok'Air

Rappeur et artiste complet, Jok'Air est devenu un incontournable de la scène

rap française. Après des tournées explosives et des salles comblées, retrouvez-le sur la scène de l'Espace Le Conquérant pour un concert unique à ne pas manquer! Informations et réservation sur effetpapillons.com

● Samedi 6 et dimanche 7 décembre

Salon du chat

● Vendredi 12 décembre

Boum des enfants



● Dimanche 14 décembre

Marché de Noël
06 87 76 13 25



● Dimanche 21 décembre

Loto

● Lundi 22 décembre

Ciné Noël

02 33 89 62 13



Cet agenda prévisionnel est susceptible d'être modifié ou d'évoluer.



— La Maison des Citoyens — ouvre ses portes à Saint-James

Après plus d'une année de travaux, la Maison des Citoyens a officiellement ouvert ses portes au public le 31 mars 2025. Située 7 rue Foch, en plein centre-ville, elle rassemble désormais de nombreux services publics en un seul lieu pour mieux répondre aux besoins des habitants.

Un bâtiment moderne et accessible

Construit en lieu et place de l'ancien bureau de poste et du centre de tri, la Maison des Citoyens offre plus de 350 m² d'espaces modernes et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le bâtiment comprend également un espace de 80 m² situé en sous-sol pour stocker les archives communales.

Tous vos services du quotidien réunis

Saint-James mise sur la centralisation et la mutualisation des services publics pour simplifier vos démarches. Ainsi, un agent d'accueil communal pourra très bien vous informer sur un service intercommunal, et inversement.

La Maison des Citoyens est bien plus qu'un simple centre administratif : c'est un lieu vivant de rencontres et d'échanges. Elle propose une programmation d'ateliers numériques en partenariat avec l'Espace Public Numérique (EPN), ainsi que des temps de travail collaboratifs avec des organismes publics ou des associations communales.

Des horaires adaptés à tous les rythmes

Pour mieux répondre aux besoins et contraintes des habitants, les horaires d'ouverture ont été ajustés : plages de fermeture réduites sur le temps du midi, fermeture décalée de 30 minutes le mercredi soir et maintien de l'ouverture le samedi matin. Au total, l'amplitude horaire s'est élargie de six heures par rapport aux anciens horaires d'accueil à l'Hôtel de Ville.



L'inauguration de la Maison des Citoyens a eu lieu le vendredi 25 avril.

Horaires d'ouverture

Lundi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Mardi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
Jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Samedi de 9 h à 12 h

Coordonnées

02 33 89 62 00
contact@mairie-stjames.com
saint-james@france-services.gouv.fr

3 questions posées à Michel ROBIDEL

1^{er} Maire adjoint en charge de l'Urbanisme et des Affaires Générales



1 D'où vient ce projet ?

"Ce projet trouve sa source dans un besoin très concret. Aujourd'hui, il n'est pas toujours facile pour nos habitants de savoir à quelle administration s'adresser entre la commune, la Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel - Normandie et d'autres organismes. Le plus important pour eux, ce n'est pas de comprendre qui fait quoi, mais de se sentir bien accueillis, d'être accompagnés et de repartir avec des réponses claires.

C'est cette réalité qui a motivé la création de la Maison des Citoyens, un guichet unique. L'objectif est d'offrir un lieu simple, accessible et humain, où chacun peut poser ses questions, réaliser ses démarches administratives, ou simplement se voir orienter vers le bon service. Ce projet incarne notre volonté de proximité et de simplicité dans la gestion des services publics."

2 Pourquoi avoir choisi cet emplacement ?

"L'ancien bureau de poste, situé au cœur du centre-ville, s'est rapidement imposé comme le lieu idéal. Il bénéficie d'une situation centrale, facilement identifiable, et accessible à pied, en voiture ou à vélo.

La surface disponible permet désormais d'assurer la confidentialité des échanges avec les administrés, ce qui était difficile à l'annexe de l'hôtel de ville. Les agents, quant à eux, apprécient leur nouvel environnement de travail, cela se ressent naturellement dans la qualité de l'accueil des habitants. Le choix de cet emplacement répond aussi à une volonté stratégique de dynamiser le centre-ville. Il a pour objectif d'attirer davantage de visiteurs et de soutenir les commerces de proximité."

3 Pourquoi le nom « La Maison des Citoyens » ?

"Pour le nom du lieu, nous avons souhaité impliquer les habitants et une consultation a été organisée afin de recueillir leurs idées. Ensuite, c'est le Conseil municipal qui a tranché parmi les différentes propositions. « La Maison des Citoyens », c'est un nom qui fait sens et qui symbolise l'ouverture et la disponibilité de cet espace. Ce n'est pas qu'un simple guichet administratif, c'est un véritable lieu de service, d'écoute, d'accompagnement, mais aussi de lien social. C'est un espace destiné à tous les habitants, peu importe leur âge, leur situation ou leurs besoins. À travers ce nom, nous affirmons l'engagement de la commune à être proche de ses citoyens et à répondre à leurs attentes quotidiennes."

Nouveau service en mairie

Certifiez votre identité numérique

Depuis le début de l'année, la mairie de Saint-James propose un nouveau service pratique : la certification de votre identité numérique, sans rendez-vous.

C'est quoi une identité numérique ?

C'est une version électronique et sécurisée de votre carte d'identité, que vous pouvez utiliser depuis votre téléphone, grâce à l'application gratuite France Identité. Elle permet de prouver votre identité à distance, en toute sécurité, sans avoir besoin de vous déplacer ou d'envoyer des documents papier.

Pourquoi la certifier en mairie ?

La certification permet à l'État de confirmer officiellement que l'identité numérique vous appartient vraiment. Une fois validée, vous pourrez faire des démarches en ligne plus facilement (comme une procuration de vote), ou l'utiliser dans la vie quotidienne (contrôle d'identité, retrait de colis, etc.). La mairie vous certifie en quelques minutes, sans rendez-vous. Plus d'infos : france-identite.gouv.fr – 02 33 89 62 00

Comment faire ?

1. Téléchargez l'application France Identité
2. Faites une demande d'identité numérique dans l'appli
3. Présentez-vous à la mairie avec votre carte d'identité, votre téléphone mobile et le QR code généré par l'application

Simplifiez vos démarches

Prenez rendez-vous en ligne et évitez l'attente

La Commune Nouvelle poursuit sa modernisation avec l'ouverture de la Maison des Citoyens. Des outils numériques sont désormais en place pour simplifier vos démarches.

Parmi les nouveautés : la gestion des files d'attente et la prise de rendez-vous en ligne. Sur le nouveau site internet de la commune, vous pouvez désormais organiser vos démarches en quelques clics, à tout moment de la semaine. Par exemple, depuis votre canapé un dimanche soir, vous pouvez consulter les créneaux disponibles et prendre rendez-vous en ligne pour un accompagnement administratif. Le jour de votre rendez-vous, vous vous identifiez à l'accueil ou sur la borne située dans l'espace d'attente. L'agent concerné est immédiatement informé de votre arrivée et peut vous faire appeler via l'écran d'affichage. Ce dispositif lui permet aussi de mieux préparer l'entretien en fonction de votre demande. Dans un premier temps, ce dispositif ne va concerner que les services d'Urbanisme, du CCAS, de l'État-Civil et des Titres d'Identité.

Et rassurez-vous : il sera toujours possible de venir sans rendez-vous pour certains services. Le numérique est là pour vous simplifier la vie et se veut complémentaire de l'accueil chaleureux qui vous sera réservé par nos agents.

Quels services trouver à la Maison des Citoyens ?

Les services à la Population de la Mairie de Saint-James



État-Civil

Naissance, décès, mariage, PACS, élections, recensement citoyen



Titre d'identité

Passeports, cartes d'identité, certification d'identité numérique



CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Aides sociales et alimentaires, logements sociaux et communaux, logement d'urgence, aides aux familles et aux personnes âgées, bourse aux permis, dispositif argent de poche, bourse BAFA, navette communale, solidarité.



Police municipale

Arrêtés de police municipale (circulation, stationnement, débit de boissons, occupation du domaine public.), gestion des concessions funéraires et du cimetière, organisation des manifestations publiques, accompagnement des personnes en difficultés, information sur la réglementation en vigueur



Urbanisme

Projet de construction extension, rénovation en vue de déposer permis de construire, déclaration de travaux, certificats d'urbanisme, commercialisation de lotissements communaux, informations relevant du cadastre et conseils réglementaires

Et aussi



ADMR

Aide à domicile, portage de repas, accompagnement



SAVS - AAD Sud Manche

Soutien à l'autonomie des personnes en situation de handicap



Réunions - Ateliers

Ateliers numériques avec L'EPN (Espace Public Numérique), associations, vie communale

France Services - Communauté d'Agglomération MSM Normandie

Mesdames CAILLEAU Gwladys et LECOMTE Sarah deux agents communautaires formés au dispositif France services pour accompagner les usagers gratuitement dans leurs démarches administratives.



Finances publiques (DGFiP)

Déclaration de revenus, gestion prélèvement à la source, gestion des biens immobiliers, aides au paiement du foncier



France Renov' / ANAH

Aide numérique MaPrimeRénov', permanence de Soliha (2^e mercredi du mois), orientation



France Titres (ANTS)

Certificat d'immatriculation, pré-demande carte d'identité, permis de conduire



Assurance Maladie

Compte Ameli, remboursements, carte vitale, complémentaire santé solidaire, espace santé



Retraite

Simulation de droits, aide à la complétude du dossier (CARSAT, MSA)



CAF / MSA

RSA, APL, prime d'activité, déclarations, droits familiaux



France Travail

Inscription, CV, actualisation mensuelle



La poste

Création de boîte email, création de coffre-fort numérique



Point justice

Accès au droit, orientation



URSSAF

Particulier employeurs (Cesu/ Pajemploi) : accompagnement pour les autoentrepreneurs (création espace en ligne, déclaration et paiement du chiffre d'affaires)



Chèque Énergie

Demande, utilisation, conditions d'éligibilité



Département de la Manche

Accès aux services sociaux



Visio-accueil

MSA/CAF/CPAM/CARSAT rupture de droit, dossiers complexes

Catherine et Gwladys

Regards croisés sur un accueil mutualisé

Positionnées de part et d'autre de la borne d'accueil, Gwladys et Catherine partagent un même espace de travail, les mêmes outils, et rien, à première vue, ne laisse deviner qu'elles ne sont pas issues de la même structure. Leur proximité incarne pleinement l'esprit de mutualisation et de coopération souhaité entre les différents services publics : un même lieu, une même mission, au service des habitants.

Gwladys et Catherine, pourriez-vous nous expliquer vos rôles respectifs au sein de la Maison des Citoyens ?

Gwladys : "Agent d'accueil France services, j'accompagne les usagers pour toutes les démarches en lien avec : CAF, CPAM, France travail, retraite, impôts, ANTS... Je les aide aussi à se familiariser avec les outils numériques pour qu'ils gagnent en autonomie dans leurs formalités administratives et je fais le lien avec les partenaires si besoin."

Catherine : "Je suis agent d'accueil pour la mairie, et également en charge du CCAS. Je renseigne les habitants sur les démarches administratives communales : état civil, urbanisme, location de salles, vie associative... Mon rôle est aussi de les orienter vers les bons interlocuteurs pour qu'ils repartent avec une réponse claire."

Qu'est-ce que la mutualisation des services change concrètement pour les habitants ?

Gwladys : "Ils trouvent tout au même endroit ! C'est plus simple, plus rapide, et on peut les orienter immédiatement vers la bonne personne. Les habitants n'ont plus à se demander « à qui m'adresser ? » : ils entrent, on les écoute, et on les guide jusqu'à la solution."

Catherine : "Avant la Maison des Citoyens, il arrivait souvent que des personnes viennent à l'Hôtel de Ville pour des démarches qui relevaient de la Communauté d'Agglomération. Et malheureusement, on devait les renvoyer vers le pôle territorial (rue Maxime de Coniac) ... Ce n'était pas satisfaisant, ni pour eux, ni pour nous. Aujourd'hui, ce problème ne se pose plus : on peut traiter ou transmettre directement leur demande, dans un même lieu."

Quels défis avez-vous rencontrés en



mettant en commun les services ?

Gwladys : "Il a fallu bien se coordonner, notamment pour l'accueil des usagers, afin de ne pas se marcher sur les pieds... mais surtout pour offrir un service fluide et cohérent. Accueillir dans de bonnes conditions, c'est savoir qui prend en charge quoi, à quel moment, et comment relayer l'information sans perdre l'utilisateur en chemin. Cette organisation commune est indispensable pour garantir une qualité d'accueil à la hauteur des attentes."

Catherine : "Être côte à côte nous a permis d'apprendre très vite. On renforce nos connaissances sur l'ensemble des services au public, même si certains relèvent uniquement de la mairie ou de la Communauté d'Agglomération. Si l'une de nous est occupée, l'autre peut tout de même apporter une première réponse fiable. Cela demande de se tenir informées

en permanence, mais ça améliore la qualité de l'accueil. Et cette coopération avec les services va continuer à se renforcer dans les mois à venir."

Quels sont les premiers retours depuis l'ouverture de la Maison des Citoyens ?

Gwladys : "Les usagers sont agréablement surpris. Ils apprécient l'accueil, la simplicité des démarches, et le côté chaleureux du lieu. Le bâtiment est vivant, lumineux, agréable : on s'y sent bien, et ça se ressent dans la relation avec le public."

Catherine : "On a beaucoup de passage, tous les jours. Les habitants n'hésitent pas à franchir la porte. L'ambiance est conviviale, et ce nouvel accueil donne une image plus moderne et plus proche des services publics."

Où retirer vos sacs poubelles ?



● SAINT-JAMES

La Maison des Citoyens – ouvert du lundi au samedi midi.

Dans vos mairies déléguées

(attention, nouveaux horaires depuis le 1^{er} janvier)

● ARGOUGES

Mardi de 8 h à 12 h et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30

● CARNET

Lundi de 14 h à 17 h 30 et mercredi de 8 h 30 à 12 h 30

● LA CROIX AVRANCHIN

Mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

● MONTANEL

Lundi de 8 h 30 à 12 h 30 et vendredi de 13 h 45 à 17 h

● VERGONCEY

Lundi de 13 h 30 à 17 h 30 et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30

● VILLIERS LE PRÉ

Mardi de 13 h 30 à 17 h 30 et vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Que deviennent le pôle territorial et l'annexe de l'Hôtel de Ville ?



Au sein du pôle territorial, situé rue Maxime de Coniac, se trouvent toujours les services assainissement et déchets de la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie, regroupant plus de 20 agents. Pour le bâtiment annexe de l'Hôtel de Ville, rue de la Libération, une réflexion est en cours sur sa future utilisation.

Zone bleue

Un stationnement pour tous, au service de tous

Avec l'arrivée de nouveaux services en centre-ville, notamment au sein de la Maison des Citoyens, la fréquentation de Saint-James s'intensifie. Afin de garantir un accès équitable aux commerces, aux services publics et aux équipements, le respect de la zone bleue est essentiel.

Cette règle permet d'éviter les voitures "ventouses", de favoriser la rotation des véhicules et de faciliter l'accès aux commerces et services.

Rappel des règles de la zone bleue

Durée maximale de stationnement

1 h 30

Disque de stationnement obligatoire

(à apposer visiblement sur le pare-brise)

Du lundi au samedi

de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h

Interdiction NON applicable

Le dimanche, le lundi jusqu'à 14 h 30 (jour de marché) et les jours fériés

En cas de non-respect

Risque de verbalisation par la Police Municipale (amende forfaitaire de 35 €)

Les rues concernées sont :

Rue de la Libération (n° 10 au n° 52),
Rue Division Leclerc,
Rue Saint-Jacques, Rue Saint-Martin (jusqu'au n° 17),
Rue Fauconnière, Rue Foch, Avenue De Gaulle.

Envie de rester un peu plus longtemps dans le centre-ville ?

Pensez à stationner sur le parking gratuit de la place du Calvaire. Une campagne de sensibilisation et de rappel aux usagers du centre-ville est prévue pour le mois de juin. En respectant la zone bleue, chacun participe au bon fonctionnement du cœur de ville : un stationnement accessible, des services publics efficaces, et un centre-ville dynamique.



— Congrès départemental — des sapeurs-pompiers de la Manche

70^e congrès le 21 juin prochain

Après Coutances en 2024, c'est Saint-James qui accueillera le 70^e congrès départemental des sapeurs-pompiers de la Manche le 21 juin prochain. Le dernier congrès remontant au 21 mai 2005, soit il y a 20 ans, le centre de Saint-James a proposé sa candidature pour ce temps fort 2025. « Il est bien que chaque sapeur-pompier vive au moins un congrès au sein de sa caserne », commente le chef de centre Franck TREHET.

Environ 350 pompiers

Environ 350 pompiers sont attendus à ce congrès 2025 coordonné par l'Amicale des pompiers de Saint-James présidée par Denis LEDANOIS. Sponsorisé par diverses entreprises et commerçants locaux, ce congrès est organisé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Manche et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers (UDSP 50) ceci, avec le concours de la commune pour la partie logistique.

Sont attendus : des sapeurs-pompiers professionnels, volontaires, actifs et anciens, des jeunes sapeurs-pompiers (JSP), 11 pompiers allemands d'Erkelenz ainsi que des cadets de la sécurité (jeunes souhaitant s'engager dans le domaine de la sécurité publique.)

Les temps forts de la journée

Tout d'abord une partie institutionnelle avec l'assemblée générale de l'Union départementale des sapeurs-pompiers (UDSP) qui se déroulera au sein de la salle des sports au cours de laquelle sera fait un bilan moral et financier. Celle-ci devrait se dérouler en présence du préfet Xavier BRUNETIÈRE, de Philippe BAS membre du conseil constitutionnel, du président du département Jean MORIN, du président du conseil d'administration du SDIS Franck ESNOUF (SDIS 50) ainsi que du colonel GRAS a pris ses fonctions de contrôleur général directeur du SDIS le 1^{er} mai prochain. Cette assemblée générale sera ponctuée de prises de parole, notamment quant aux projets pour améliorer les services de secours dans le département ; le volontariat et le professionnalisme.

Une cérémonie protocolaire : vers 11 h, les congressistes et les autorités se dirigeront vers le monument aux morts de Saint-James pour participer à une cérémonie avec dépôt de gerbes et remises de décorations. Tous salueront le dévouement, l'abnégation et l'engagement des sapeurs-pompiers manchois dont les missions, aujourd'hui, vont bien au-delà de la prévention, de la protection, et de la lutte contre les incendies. Les congressistes pourront ensuite se restaurer à l'ELC.

Un «village» de l'UDSP sera proposé en présence de partenaires opérationnels du centre de secours, notamment la gendarmerie, la Dirmo (Direction interdépartementale des Routes), le Conseil Départemental ainsi que l'Armée de Terre.

Une présentation de véhicules nouveaux et anciens sera faite Boulevard d'Erkelenz. « Le centre exposera notamment l'un de ses nouveaux équipements : un camion-citerne flambant neuf feux de forêt (CCF) ayant servi le 1^{er} avril dernier pour un feu sous une ligne de 20 000 volts qui s'était propagé à un champ à Isigny-Le-Buat ».

Sont également prévues : une démonstration de secours routier (désincarcération, prise en charge des victimes...), une exposition photos sur l'histoire des pompiers de Saint-James à découvrir dans le hall d'entrée de la résidence Domitys ainsi que des animations enfants (une structure gonflable et un parcours de maison à feu).

Le centre de secours Saint-Jamais

30 volontaires, 580 interventions en 2024

La caserne est riche de 30 sapeurs-pompiers volontaires, dont 18 garçons et 12 femmes, couvrant de nombreuses interventions non seulement sur le territoire Saint-Jamais, mais aussi sur l'A84. En 2024, les pompiers Saint-Jamais sont intervenus 580 fois pour des secours à personnes, des incendies, des accidents de la route ainsi que pour d'autres opérations diverses.

Suivi et amélioration des compétences

Les sapeurs doivent suivre des formations obligatoires dont 15 heures annuelles (secours, feu, équipement, sport). « Cela permet de s'assurer que tous les pompiers restent à jour sur les procédures, les techniques et les équipements », note Franck TREHET, chef du centre de Saint-James. « Des formations supplémentaires peuvent être proposées pour des compétences spécifiques ou des mises à jour sur les nouvelles réglementations ».



Le camion-citerne flambant neuf feux de forêt (CCF) ayant servi le 1^{er} avril dernier pour un feu sous une ligne de 20 000 volts qui s'était propagé à un champ à Isigny-Le-Buat. © Réjane PIOLINE

Les défis du centre Saint-Jamais

La disponibilité en journée

L'un des défis majeurs est la disponibilité des pompiers volontaires en journée. La plupart des sapeurs-pompiers de Saint-James ont des emplois principaux qui les occupent pendant la journée, ce qui rend difficile la couverture des interventions durant ces heures. La ville de Saint-James et tout particulièrement son maire David JUQUIN fait des efforts pour trouver des solutions. La double casquette permet à un pompier de pouvoir assumer son rôle tout en étant agent d'une collectivité territoriale. « Parmi l'équipe de sapeurs-pompiers, nous avons récemment complété l'équipe en accueillant une première personne des services techniques; une deuxième de l'école. Au total cinq agents de la Commune Nouvelle assurent également des interventions avec les sapeurs-pompiers. Cette double casquette apporte une valeur ajoutée significative à la gestion des services d'urgence et à la vie communautaire.

L'idée étant surtout de pouvoir répondre aux urgences sur la journée. En moyenne, une sortie dure 1 h 30. »

Le recrutement : un enjeu majeur pour assurer une relève suffisante et maintenir les effectifs nécessaires

Comme beaucoup de ses homologues dans le département, le centre Saint-Jamais vise à renforcer ses effectifs et à améliorer ses équipements pour répondre efficacement aux besoins de la communauté.

Les initiatives de formation et de recrutement sont prioritaires pour assurer une relève compétente et motivée. Le volume élevé de missions nécessite en effet une organisation rigoureuse et une disponibilité constante des équipes. Il est donc crucial pour le centre d'attirer et de retenir des volontaires. « Les deux dernières nouvelles recrutées sont des anciens Jeunes Sapeurs-Pompiers, principalement des femmes », précise le chef de centre.

Jeunes sapeurs-pompiers Un tremplin vers une carrière de pompier

Les JSP ont été créés pour préparer les jeunes à devenir pompiers tout en leur inculquant des valeurs de solidarité, de courage et d'engagement. La toute première section de JSP a été fondée à Vienne en 1941. Un tiers d'entre eux reste pompiers.

La section Saint-Jamais

Créée il y a environ 10 ans, la section JSP de Saint-James a ralenti en termes d'effectifs. Elle compte aujourd'hui 5 jeunes sapeurs. La section offre aux jeunes une opportunité unique de se former aux métiers de secours et de lutte contre les incendies. Cette formation, qui s'étend sur quatre ans, est destinée aux jeunes âgés de 12 à 16 ans. Chaque cycle est sanctionné par des évaluations formatives et à la fin de la formation, les JSP peuvent obtenir le brevet national de jeunes sapeurs-pompiers, qui atteste de leurs compétences et de leur engagement.

Autrefois en partenariat avec le Clos-Tardif : aujourd'hui ouverte à tous

Cette formation se déroulait principalement jusqu'alors au Collège du Clos-Tardif. Cependant récemment, au vu de l'investissement demandé et suite à un commun accord avec le collège Le Clos Tardif, le centre a cessé son partenariat avec l'établissement. La section est désormais ouverte à tous.

À la question que faut-il pour devenir JSP, le chef de centre Franck Trehet répondait : « il faut être motivé et habiter sur la commune nouvelle ».

Une formation pleine d'atouts reprise par Anaïs DUPARD

Longtemps sous la responsabilité de Martial DELAMOTTE, la formation JSP (cours théoriques, pratiques et sportifs) est aujourd'hui reprise par Anaïs DUPARD, une ancienne JSP. Les JSP se réunissent le mercredi et samedi matin pour des

activités variées visant à développer leurs compétences en secourisme, leur condition physique et leur esprit d'équipe. Les cours théoriques, des entraînements physiques et des manœuvres pratiques sont dispensés par Gérard DAVOINE et Jacques DUHAMEL. Les JSP participent aux événements officiels comme les commémorations du 14 juillet et du 11 novembre.

« La formation a des atouts : les jeunes sont souvent plus mûrs, plus respectueux, reconnaissants », note le chef de centre. Les activités visent en outre à développer leurs compétences en secourisme, leur condition physique et leur esprit d'équipe ».

Les JSP jouent un rôle crucial dans la transmission des valeurs des sapeurs-pompiers, telles que l'altruisme, le courage et la solidarité.



Cérémonie de la Sainte-Barbe du 23 novembre 2024 à Vergoncey © Réjane PIOLINE



Formation aux gestes des premiers secours auprès des jeunes du centre de loisirs © Centre de secours de Saint-James

Et pour recruter plus L'engagement différencié

Au SDIS 50, grâce à l'engagement différencié, il est maintenant possible de s'engager comme Sapeur-pompier volontaire uniquement sur les missions de secours d'urgence aux personnes qui représentent 80 % des interventions.

L'engagement différencié

« Une mission suffit pour sauver des vies ! Alors, n'attendez plus, rejoignez-nous ! »
www.sdis50.fr/sapeur-pompier-volontaire

Nouvel élan pour les jardins partagés !



L'association Ramène ta fraise, en charge de la gestion et de l'animation des jardins partagés de Saint-James, était en sommeil depuis la disparition de son président, Armand BODIN. Un groupe de passionnés a réélu, fin 2024, un nouveau bureau afin de repenser l'organisation de cet espace de convivialité. Le terrain, mis à disposition par la municipalité, permet aux adhérents de cultiver leurs propres fruits et légumes, d'échanger les savoirs et de renforcer les liens sociaux autour de cet espace. Les personnes intéressées pour rejoindre l'association peuvent contacter la Mairie.

Création d'un club de palet à Saint-James

À l'initiative d'une trentaine de passionnés, le Palet Club Saint-James a été créé fin 2024, l'objectif étant de structurer et dynamiser la pratique de ce sport dans la région. Selon le président Alain GUILLARD, « *le palet est en plein essor, il y a de plus en plus de femmes et d'enfants qui s'adonnent à cette activité, notamment en Normandie* ». Les entraînements ont lieu tous les vendredis. Le bureau envisage d'organiser deux concours par an, un en été et le second en hiver. La cotisation annuelle est de 25 € (gratuit pour les moins de 15 ans).

Un renseignement ? Une inscription ?

Contactez M. Alain GUILLARD au 06 66 42 78 61

Jeremy Baron, Champion de la Manche de la e-sport de France

En mars dernier, Jeremy BARON, licencié à l'US Patriote Terregatte Beuvron, a remporté la phase départementale de la Coupe de France, une compétition officielle de football... sur console! Disputée sur le jeu vidéo EA FC 25 (anciennement FIFA), en match 1 contre 1 sur PS5 ou Xbox, cette épreuve permet aux licenciés FFF de représenter leur club sur la scène eFoot. Faute de disponibilité, Jeremy n'a pas pu participer à la finale régionale... Partie remise l'an prochain ?



© District de Football de la Manche

Espace des parents



L'Espace des Parents de Saint-James est un lieu d'accueil chaleureux et convivial, libre d'accès et gratuit, ouvert aux futurs parents, parents, grands-parents et professionnels en lien avec la parentalité. Un lieu pour se poser, échanger, se ressourcer. On y trouve de nombreuses informations concernant les structures et actions qui existent sur le territoire et des ressources documentaires en lien avec la parentalité. Des ateliers, animations, temps d'échange, rendez-vous thématiques, temps festifs, sont régulièrement proposés. Solenne RÉGNIER, référente parentalité, vous y accueille le lundi de 14 h à 17 h, le mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le vendredi de 11 h 30 à 15 h 30. Les locaux sont situés à la Pépinière d'Entreprises, 2 rue d'Avranches. Vous avez la possibilité de venir en dehors de ces permanences, sur rendez-vous.

Inscriptions et renseignements

laparentaise.alternative@gmail.com

07 44 47 84 17

📍 La Parent'Aïse Alter-native

Tennis de table Les vétérans Saint-James à l'honneur

Joël LEBIGOT et Eliane CHARBONNEAU se sont une nouvelle fois illustrés lors du Championnat de France Vétérans à Gien (Loiret), en décrochant respectivement l'or en simple messieurs et en double dames. Une performance remarquable pour ces deux pongistes de Saint-James, qui représenteront fièrement leur club lors du Championnat d'Europe en Serbie, en juin prochain. Ces résultats confirment la belle dynamique du tennis de table Saint-James, dans la lignée de l'équipe fanion, maintenue avec brio en Nationale 3.



© Association Tennis de table de Saint-James

Zoom sur une association

Pique-fleurs & Arts Passion



© Aude VANHÉE

Interview d'Aude VANHÉE, Présidente de l'association Pique-fleurs & Arts Passion

Vous êtes présidente de l'Association Pique-fleurs & Arts Passion. Pour celles et ceux qui ne vous connaissent pas, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

"J'ai 62 ans, je suis mariée, mère de deux enfants et j'ai un petit-fils. Après avoir travaillé 44 ans en tant que préparatrice en pharmacie, je suis maintenant à la retraite! Je suis arrivée à Saint-James en 1989 et je voulais faire une activité; je me suis donc tournée vers la Maison de Pays qui donnait des cours d'art floral."

Parlez-nous de cette association, depuis combien de temps existe-t-elle ? Quelle est l'histoire de sa création ?

"En février 2003, suite à l'arrêt de ces cours, nous avons décidé de créer une association que nous avons appelée «Pique-fleurs». Au début, nous étions une dizaine de personnes, pour atteindre une quarantaine d'adhérents, répartis en trois cours. L'association "Arts Passion", quant à elle, a été créée en 2005 par Edith LEBRUN et Cathy GEFFRAY. Elles proposaient des cours de pastel, modelage, huile, encadrement et cours enfants."

Depuis combien de temps êtes-vous membre de Pique-fleurs & Arts Passion ?

"En 2011, Arts passion m'a sollicitée pour savoir si je voulais reprendre leurs activités, sans quoi l'association serait dissoute, faute de repreneur. Après réflexion, je me suis lancée dans l'aventure et j'ai réuni les deux associations pour n'en faire qu'une seule : PIQUE-FLEURS & ARTS PASSION."

Quel est votre rôle, quelles sont vos missions ?

"Je gère les relations avec les adhérents, les salariés, les prestataires, je m'efforce aussi de répondre aux besoins de chacun. Un président d'association a de grosses responsabilités, mais avant tout, il doit fédérer, faire en sorte que tous les membres s'y sentent bien."

Maintenant, parlons un peu des personnes qui font vivre l'association.

"L'association compte à ce jour 104 adhérents. Parmi eux, une poignée de bénévoles répond toujours présent pour nous aider lors de nos manifestations, sans eux rien ne serait possible. Qu'ils en soient vivement remerciés à travers ce bulletin! Nos adhérents viennent par plaisir, pour se détendre, échanger, oublier les soucis du quotidien pour quelques heures."

Maintenant, parlez-nous des diverses activités proposées

"Au fil des années, de nouveaux ateliers ont été ouverts. À ce jour, nous proposons dix activités aux adhérents : acrylique/mixed media, arts plastiques enfants, aquarelle, art floral, cartonnage et encadrement, couture, modelage, pastel adultes, patchwork et rénovation de fauteuils. Depuis 2009, nous organisons tous les ans en juin une exposition des travaux des adhérents, effectués tout au long de l'année (du 14 au 21 juin 2025, espace culturel de Saint-Benoit). Nous allons régulièrement au salon des Arts Créatifs à Nantes."

Pour finir, s'il n'y avait qu'une seule chose à retenir sur l'association, quelle serait-elle ?

"C'est beaucoup de travail, mais ça en vaut la peine. Toute personne qui veut rejoindre l'association en cours d'année sera la bienvenue!"

piquefleurs.artspassion@gmail.com
06 75 57 37 45

Carrefour Express

Ouverture du point poste



Carrefour express la poste

Suite à la cessation d'activités du magasin Gourmets Bio Solidaires, c'est le Carrefour Express qui a repris les activités de la poste depuis le 25 avril dernier. Ainsi, les habitants pourront bénéficier de plages horaires élargies puisque le magasin est ouvert 7 jours sur 7, leur permettant d'accéder plus facilement aux services postaux. Patricia et Bruno HENRY, les gérants du magasin, accompagnés de leur équipe, sont mobilisés pour servir les usagers et garantir la continuité de service des activités de la poste dans le centre-ville. Ouvert du lundi au samedi, de 8 h à 20 h; le dimanche de 9 h à 13 h et de 16 h 30 à 19 h 30.

3 rue d'Antrain à Saint-James
02 33 48 23 08

Dechancé Optique



Dechancé optique © Dechancé optique

Depuis décembre, Carla du magasin Dechance Optique vous accueille avec écoute pour vous proposer un large choix de lunettes, lentilles et équipements optiques. Des contrôles de la vue sont possibles avec ou sans rendez-vous. Déchancé optique propose également un service à domicile.

Le magasin est ouvert le lundi de 14 h à 19 h, le mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h 30.

53 rue de la Libération à Saint-James
02 33 58 66 57

Le Galichon

Ouverture de la crêperie



Le Galichon © Jean-Pierre ERNST

Annabelle GUENEA, originaire de Caen, a racheté l'ancienne «Bacouette» pour en faire un endroit à son image et redonner vie au centre-ville. Ce bar-crêperie a été entièrement repensé et laisse place à une atmosphère intimiste et chaleureuse. Annabelle veut créer un lieu de détente avec des planches apéro et une carte qui évolue chaque jour, avec des produits locaux et de saison. Mais savez-vous ce que signifie le mot galichon? C'est une crêpe ou une galette imparfaite et biscornue, réalisée avec la dernière louche de pâte! L'établissement est ouvert tous les jours de 9 h à 21 h, fermé le mardi après le déjeuner et le mercredi toute la journée.

11 avenue du Général de Gaulle
à Saint-James
02 33 90 23 34

Central Optique

Cathy FOSSARD passe la main



Stéphanie BOUREL entourée de ses employées, Cathy FOSSARD et Chloé LERAT © Mairie de Saint-James

Après plus de 24 années passées en tant qu'employée aux côtés de Cathy FOSSARD, Stéphanie BOUREL a officiellement repris, en février dernier, le magasin inauguré en 1989. Cathy continue d'y travailler à mi-temps, en temps qu'employée cette fois, ainsi qu'une jeune opticienne diplômée, Chloé LERAT.

L'équipe vous accueille dans ses locaux situés rue Fauconnière à Saint-James. Central Optique est ouvert tous les jours sauf le dimanche et le lundi.

11 rue Fauconnière à Saint-James
02 33 48 27 00

Samsic Emploi

Une nouvelle agence d'intérim



Samsic agence d'intérim

L'agence, ouverte en février dernier en lieu et place du salon de tatouage, propose une gamme complète de services dans divers secteurs, tels que l'hôtellerie, l'industrie, la restauration, le maraichage, le bâtiment... pour des postes en intérim, CDD ou CDI. La sélection des candidats se fait sur les compétences, le savoir-faire et le savoir-être. L'agence fait par ailleurs passer des tests et organise des entretiens individuels.

Samsic Emploi est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

43 rue de la Libération à Saint-James
02 33 48 14 71

Saint-James Kebab

Nouveau propriétaire



«Saint-James Kebab» © Mairie de Saint-James

Après presque 6 ans passés à Saint-James, Joachim MÈSE a laissé sa place, en fin 2024, à Bachir DAWLATZAI. Plusieurs spécialités vous sont proposées, n'hésitez pas à pousser la porte de cet établissement, ouvert tous les jours.

37 rue de la Libération à Saint-James
02 50 26 98 23

Prochainement au 27 rue de la Libération à Saint-James
Espace libre-service avec machine 24 h/24 h - 7 j/7 j. Produits essentiellement alimentaires.

Neurofeedback Manche

Une approche innovante
au service de votre bien-être

« Je me nomme Corinne GRESSIER, ancienne infirmière anesthésiste, passionnée par les soins d'urgence et de réanimation, en milieu hospitalier et extrahospitalier, ainsi qu'auprès des Sapeurs-Pompiers du 50. Forte de cette expérience, j'ai choisi de mettre mes compétences au service d'une approche novatrice issue des Neurosciences : le Neurofeedback par EEG Quantitatif. »



© Corinne Gressier

Depuis le début de l'année, j'accueille au sein de mon cabinet, Neurofeedback Manche, toute personne souhaitant améliorer son bien-être et ses performances grâce à cette thérapie non invasive et sans médication.

Qu'est-ce que le Neurofeedback par EEG Quantitatif ?

Cette technique permet de révéler l'invisible en offrant une cartographie précise de votre fonctionnement cérébral. Grâce à un entraînement adapté, il devient possible de réguler son activité cérébrale, d'optimiser ses performances et de réduire une activité excessive à l'origine de nombreux troubles.

Les champs d'application sont vastes

- **Troubles neurodéveloppementaux** : TSA, TDAH, trouble Dys (apprentissage)
- **Troubles émotionnels** : stress, anxiété, burn-out, TSPT (trouble du stress post-traumatique)
- **Troubles du sommeil**
- **Douleurs chroniques** : migraines, acouphènes
- **Troubles acquis** : AVC, traumatismes crâniens en phase de rééducation
- **Optimisation des performances** : sportifs, managers, étudiants...

Une approche encore méconnue en France

Le Neurofeedback par EEG Quantitatif constitue une avancée majeure dans l'accompagnement thérapeutique et l'optimisation des performances. Accessible à tous, il offre des bénéfices concrets et mesurables.

Envie d'en découvrir un peu plus? Je vous invite à me contacter ou à venir me rencontrer pour découvrir cette approche. Des présentations sur demande peuvent être organisées pour des groupes (associations, professionnels, parents d'élèves...).

Contactez Corinne GRESSIER au 07 62 16 39 07
5 Pierre Plate à Saint-James

Taxi Saint-Jamais

Une nouvelle société de taxi



© Taxi Saint-Jamais

Angélique et Gaëtan ont repris l'entreprise de Bertrand PATRY. Forts de leur expérience et de leur passion pour leur métier, ils ont eu à cœur de satisfaire leur clientèle. L'activité est diverse : ils effectuent du transport conventionné (dialyse, radiothérapie, chimiothérapie, hospitalisations, divers rendez-vous médicaux), mais également des courses taxis toutes distances.

L'accompagnement du patient est une de leurs priorités, leur rôle est de les guider, les accompagner, de leur prise en charge jusqu'au retour à domicile. Leur taxi est vraiment un lieu d'échange, de jolis moments de partage pendant quelques kilomètres où la discrétion est de mise.

57 rue du Mont à Saint-James
06 87 69 57 55 - 06 89 36 28 03

SARL Poulain Moraux

Multiservices



Besoin d'un coup de main? Cette nouvelle société, implantée à Argouges, offre de multiservices pour vous faciliter le quotidien : entretien des espaces verts (tonte, taillage, débroussaillage, élagage, entretien de sépultures), aménagement intérieur (pose de revêtements de sol, pose d'étagères, montage de meubles, petits travaux de bricolage), prestation de service et sous-traitance. Devis gratuit sur demande. L'entreprise est située au « 2, Launay à Argouges ». La nouvelle adresse, à compter du 1^{er} juillet, sera « 20 rue de Jautais à Argouges ».

poulain-moraux-multiservices@hotmail.com
06 74 97 49 27 - 06 19 37 50 17

Carnet

Un cœur de bourg repensé pour les habitants



Le vendredi 25 avril dernier, élus, partenaires et habitants se sont rassemblés pour inaugurer le nouveau visage du bourg de Carnet. Ce projet lancé en septembre 2023 illustre une ambition claire : sécuriser, embellir et redynamiser le village tout en répondant aux enjeux environnementaux actuels.

Un projet au service du quotidien

Pensé pour améliorer le cadre de vie, limiter la vitesse des véhicules, favoriser les circulations douces et valoriser le patrimoine, l'aménagement s'est concrétisé par de nombreuses interventions : création d'un plateau surélevé au carrefour des routes départementales 364 et 243, matérialisation d'une zone de rencontre où les piétons sont prioritaires et la vitesse est limitée à 20 km/h, requalification des trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite, et giration facilitée pour les poids lourds. Les abords de la mairie ont été soulignés par un traitement en pavés, et la salle des fêtes est désormais mieux intégrée dans l'espace public.

Un chantier collectif

La Commune Nouvelle a confié la maîtrise d'ouvrage au Conseil Départemental de la Manche via une convention d'assistance technique. Ce dernier a assuré les études, la conduite des travaux, la signalisation et la réception tandis que le SDEAU 50 a conduit la réfection des réseaux d'eau potable.

Une nouvelle réserve d'eau a également été aménagée afin de renforcer les moyens de lutte contre l'incendie et de garantir la couverture du centre-bourg, conformément aux normes en vigueur. Le projet s'est aussi construit avec les habitants puisqu'une consultation a été menée sur le mode d'assainissement à privilégier (collectif ou non-collectif) durant la phase préparatoire des travaux.

Nature et commerce au cœur du village

L'aménagement paysager, réalisé par les services techniques de la Commune sur les conseils des services de l'État, a permis de végétaliser le centre-bourg, d'y créer un îlot de fraîcheur et de renforcer la perméabilité des sols chaque fois que possible.

Enfin, l'aménagement améliore aussi les abords du commerce situé dans le centre-bourg, en contribuant à sécuriser et embellir son environnement immédiat. Un coup de pouce indirect au maintien des services en zone rurale. Cet aménagement réussi témoigne d'une collaboration efficace entre les collectivités et les services de l'État, au service d'un bourg plus sûr, plus vert et plus dynamique.

Un investissement partagé

L'opération, d'un montant total de 696 040,78 € TTC, a été financée de manière équilibrée :

- État : 142 764 €
- Conseil Départemental (CPS, amendes de police, participation travaux) : 204 260 €
- SDEAU 50 : 84 359,20 €
- Reste à charge pour la Commune Nouvelle : 264 657,20 €

L'ancien presbytère de La Croix-Avranchin transformé en logements sociaux

Les travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère de La Croix-Avranchin sont désormais terminés. Le bâtiment a été transformé en cinq logements sociaux par le bailleur Manche Habitat. Début mai, les nouveaux locataires ont pu prendre possession de leur logement à l'issue d'une cérémonie de remise des clés. Ces logements, bien isolés et fonctionnels, bénéficient également d'un espace extérieur. Par ailleurs, le chantier des six logements situés rue Patton à Saint-James se poursuit. Leur livraison est prévue pour le second semestre 2025.



La réfection des voiries

Un investissement constant pour la sécurité et le confort de tous

Chaque année, la Commune Nouvelle de Saint-James investit dans la réfection de ses voiries communales afin de garantir la sécurité des usagers, améliorer le cadre de vie et assurer un bon état général du réseau routier.

En 2024, ce ne sont pas moins de 274 238 € qui ont été engagés pour des travaux sur l'ensemble du territoire communal, principalement aux lieux-dits suivants : La Ligeardais à Argouges, Le Pirot et Les Landes à La Croix-Avranchin, La Bérangerie, Val de Cée et Atré à Saint-James. L'entretien régulier de la voirie est un enjeu majeur pour les services municipaux.

Il permet non seulement de prolonger la durée de vie des routes, mais aussi de répondre aux besoins quotidiens des habitants en matière de circulation, de sécurité et de mobilité.

Ce patrimoine routier est réparti comme suit

Le saviez-vous ?

Sur l'ensemble de la commune nouvelle, le réseau routier représente plus de 353 km linéaires, soit l'équivalent d'un trajet jusqu'à Paris ou La Rochelle !

- 214 km de voies communales (chemins, rues, places),
- 10 km de chemins ruraux,
- 6 km de chemins d'exploitation,
- 105 km de routes départementales,
- 17 km d'autoroutes traversant le territoire.

Un réseau vaste et diversifié qui nécessite chaque année une attention et des moyens importants pour en assurer l'entretien et la qualité.

Adressage

Remise des plaques

et accompagnement dans les démarches administratives



Les premières plaques de numérotation ont été distribuées aux habitants lors des Cafés Citoyens du 17 mai dernier. Ces plaques sont indispensables pour mieux localiser les habitations, faciliter les interventions d'urgence et simplifier la vie de tous.

Où retirer sa plaque ?

Propriétaires comme locataires peuvent venir récupérer leur plaque dans les mairies déléguées ou à la Maison des Citoyens de Saint-James.

Suis-je concerné par un changement de numéro ?

Si votre logement est concerné, un courrier a été envoyé aux propriétaires, avec la demande de prévenir les locataires. En cas de doute, contactez votre mairie déléguée.

Quelles démarches administratives réaliser ?

N'oubliez pas de signaler votre nouvelle adresse auprès des administrations concernées via vos espaces personnels en ligne ou par courrier : Assurance Maladie, carte grise, service des impôts, caisse de retraite, CAF, mutuelle, banque, assurance, fournisseur d'électricité.

Et pour les entreprises ?

Les entreprises doivent contacter la mairie pour obtenir un document officiel attestant du changement d'adresse. Pour cela, il est nécessaire d'envoyer votre extrait Kbis à l'adresse suivante : valerie.rollier@mairie-stjames.com. La mairie vous expliquera ensuite les démarches à suivre.

Besoin d'aide pour vos démarches ?

Pour vous accompagner, plusieurs ateliers d'information et d'aide numérique sont proposés :

Argouges Mairie déléguée	Saint-James La Maison des Citoyens	La Croix-Avranchin Mairie déléguée
Vendredi 20 juin de 13 h à 17 h	Vendredi 27 juin de 10 h à 12 h atelier numérique	Vendredi 4 juillet de 13 h à 17 h
Vendredi 18 juillet de 13 h à 17 h	Vendredi 27 juin de 13 h à 17 h	Vendredi 5 septembre de 13 h à 17 h
	Vendredi 25 juillet de 13 h à 17 h	

Les équipes de France Services et des mairies déléguées sont à votre disposition pour vous guider dans vos démarches et répondre à vos questions concernant ce plan d'adressage.

Inscription obligatoire au 02 33 89 62 08
saint-james@france-services.gouv.fr

Rénovation de l'éclairage public

Quelques chiffres



475 600

comme le montant des travaux réalisés pour rénover l'éclairage public depuis 2023

63 460

comme la consommation réduite en kilowatt-heures sur une année

13 000

comme le montant des économies réalisées sur une année

326

comme le nombre de luminaires vétustes remplacés par des leds

51

comme le pourcentage du reste à charge pour la Commune Nouvelle

3

Comme les financements conjoints qui ont permis cette rénovation : Fonds Vert, DETR, SDEM50

Une nouvelle clôture

aux abords de la garderie à Vergoncey



Une nouvelle clôture au design moderne a été posée autour de la cour de la cantine et de la garderie afin de renforcer la sécurité des enfants. Cette installation se prolonge devant la mairie déléguée de Vergoncey, embellissant avec finesse les abords du bâtiment.

Un nouveau sol pour la salle Patton

La salle Patton s'est refait une beauté avec un nouveau carrelage imitation parquet. Les travaux ont été réalisés en début d'année par l'entreprise Leblois de Saint-James.

Cette salle peut accueillir entre autres, les réunions publiques ou associatives, le club du 3^e âge le jeudi après-midi, ou encore les bureaux de vote de la commune déléguée de Saint-James lors des élections.

CCAS de la Commune Nouvelle de Saint-James



Personnes âgées, isolées ou en situation de handicap

Inscrivez-vous sur le registre communal des personnes vulnérables*

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence :



Canicule



Grand froid



Pandémie



Danger



Risques
climatiques



Intervention des services sanitaires et sociaux

Inscription : Contactez le CCAS de la Commune Nouvelle de Saint-James

7 rue Foch, 50240, Saint-James - 02 33 89 62 28



*Cette inscription a un caractère facultatif et les données sont confidentielles. Son utilisation est strictement limitée à la mise en œuvre d'un plan d'alerte et d'urgence organisé en cas de crise.



Monique BOUHIER

Depuis combien de temps habitez-vous à Saint-James ?

"Je suis arrivée en juin 2022, principalement pour me rapprocher de mes enfants, mais aussi parce que la commune m'a tout de suite plu. Elle m'a rappelé le village breton et granité de ma grand-mère. Il y règne une ambiance accueillante, à taille humaine, que j'apprécie ainsi que la proximité du Mont-Saint-Michel."

Y a-t-il un lieu dans la commune auquel vous êtes particulièrement attachée ? que vous aimez fréquenter ou vous promener et pourquoi ?

"Le Bas des Rivières car on se retrouve très vite en pleine nature. Le côté sauvage de la nature permet d'y voir plein de choses, des oiseaux, des libellules, des ragondins, des écureuils et parfois même très tôt le matin, des faons ou des biches. C'est assez pentu pour y accéder, mais c'est parfait pour faire travailler le cœur ! De manière générale, j'adore me balader dans les chemins de randonnée comme celui du Pont Morazin."

Pouvez-vous nous parler de vos engagements, associatif ou autres et de ce que cela vous apporte ?

"J'ai été enseignante, alors les enfants sont un peu mon « GPS ». Chaque mardi soir, j'accompagne certains d'entre eux dans le cadre du dispositif CLAS, une belle initiative portée par le CCAS. Je suis aussi bénévole à la Parentaise Alternative. L'Espace des Parents, récemment ouvert, est un lieu formidable où de nombreux outils sont mis à disposition des familles.

L'équipe fait un travail extraordinaire, avec Solène, une professionnelle, à l'écoute des parents et de leurs besoins. Des animations parents-enfants sont proposées toute l'année à des prix très accessibles : jeux de société, marches, conférences, ateliers cirque, balade contée, relaxation. Et depuis peu, j'ai rejoint l'association du Festival Photo. L'équipe est super. En ce moment, je donne un coup de main ponctuellement pour peindre les supports et poser les photos en prévision de l'exposition qui va débiter en juin."

Ce que tout cela m'apporte ?

"Le lien social, tout simplement. C'est essentiel."

Comment décririez-vous Saint-James à quelqu'un qui ne connaît pas du tout la commune ?

"Une commune avec beaucoup d'entraide, de solidarité, d'événements où l'on peut avoir du lien social. Pour en revenir à moi, je me suis très rapidement intégrée notamment par l'entraide et la générosité de Joël et Claudine Carnet que je tiens à remercier. Et puis on peut faire plein de choses à Saint-James, il y a l'école de danse, l'école de musique, la chorale."

Avez-vous un souvenir marquant ou une initiative locale (événement, action solidaire, projet communal) que vous avez trouvé inspirante ?

"Je retiendrais récemment l'exposition Lego qui a été co-organisée par la Parentaise Alternative et Family Brick en novembre dernier à l'ELC. Une très belle réussite qui a enchanté les gens de 7 à

La richesse d'une commune, ce sont aussi celles et ceux qui s'y investissent au quotidien.

Avec "Paroles d'Habitants", L'Écho de Saint-James donne la parole à celles et ceux qui s'engagent, partagent, participent. Une rubrique à retrouver dans chaque numéro. Pour cette première rencontre, nous sommes allés à la rencontre de Monique BOUHIER, habitante de Saint-James et bénévole active au sein de plusieurs associations locales, pour parler de son engagement, de son attachement à la commune et de la vie qu'elle s'est construite ici.

77 ans et qui reviendra certainement en 2026. Avec les bénévoles de la Parentaise, on était tellement contents du résultat (environ 2000 visiteurs sur le weekend). Sinon, j'ai en tête également les soirées champêtres au Bas des Rivières qui sont vraiment sympas."

Qu'est-ce que vous aimeriez voir se développer à Saint-James dans les années à venir ?

"Un hôtel ! C'est dommage qu'il n'y en ait pas, car cela permettrait aux touristes de rester plus longtemps et de faire marcher les commerces. Je suis convaincue que cela marcherait."

Avez-vous une « routine » ou un petit rituel dans la commune ?

"Oui, le marché du lundi matin, qui retrouve une belle dynamique. Depuis peu, je repars avec de délicieux plats cambodgiens, une nouveauté très appréciée ! Je vais aussi chaque semaine à la Médiathèque, qui propose de belles animations portées par l'énergie d'Ida et Lydia. Dernièrement, il y avait par exemple un escape game, ou encore des concerts en partenariat avec l'école de musique."

Quel est l'endroit « secret » ou qui gagne à être connu que vous recommanderiez à un visiteur curieux ?

"La tombe du Père l'Abbé, au cimetière de Saint-James. C'est un lieu à la fois insolite et émouvant, où les gens déposaient des chaussures en remerciement du soulagement de leurs douleurs et pour aider les enfants à marcher. Une tradition surprenante qui mérite d'être découverte."



La rue Fauconnière, créée par Eugène Surseois en 1828 © Jean-Pierre BAGOT

Eugène SURSEOIS

figure Saint-Jamaise



Ancienne maison du Dr Surseois, sur l'actuelle place Saint-Léonard © Mairie de Saint-James

Eugène SURSEOIS, né le 4 février 1792 à Vergoncey, joua un grand rôle dans le fonctionnement, le développement et la vie de la cité.

Docteur en médecine, maire de Saint-James pendant 36 ans, il se dépensa sans compter pour ses malades et pour améliorer la vie de ses concitoyens. Il fit ses études de médecine à Paris. Puis, revenu au pays en 1815, il s'installa à Saint-James, place Saint-Léonard, et fut élu maire, le 20 février 1817. Élevé dans les principes de la Révolution, il appartient au Parti Libéral sous la Restauration, mais organisa la fête du 19 septembre 1830 pour l'avènement du roi Louis Philippe 1^{er}. Dans ces temps difficiles, il exerça son rôle avec une grande connaissance des affaires sociales et administratives. En 1836, il devient membre du Conseil Général jusqu'à sa mort.

On lui doit

- La sauvegarde des remparts,
- L'ouverture de la départementale Avranches-Fougères en 1824,
- L'ouverture de la route d'Antrain en 1826,
- La création de la rue Fauconnière,
- La création du corps de sapeurs-pompiers en 1828,
- La construction des nouvelles halles, avec la mairie et la justice de paix en 1829,
- La création d'un commissariat de police en 1836,
- La maison d'asile, tenue par des religieuses et rattachée à l'hôpital en 1853.

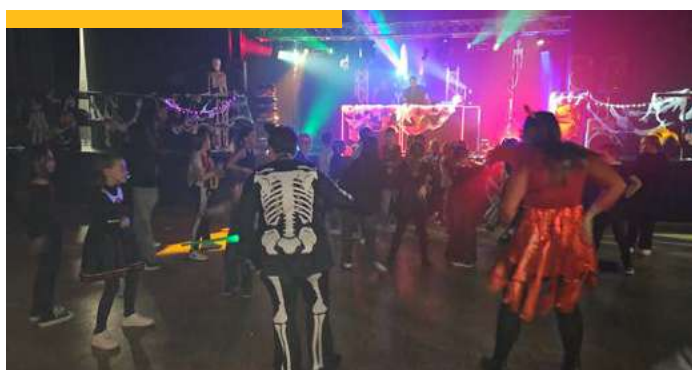
Cette liste n'est pas exhaustive, tout au long de sa vie, tant professionnelle que publique, il marqua la ville de Saint-James par son œuvre considérable. Décédé le 17 mars 1865, il fut regretté par toute la population.

Retour en images



Atelier « snoezelen »

Organisé par le Relais Petite Enfance de Saint-James, le 28 mars à Argouges dans le cadre de la semaine nationale de la Petite Enfance. Cet atelier était proposé aux tout-petits, accompagnés de leurs parents et assistantes maternelles agréées.



Boum d'Halloween

Les enfants des établissements scolaires de la Commune Nouvelle se sont réunis à l'ELC le 31 octobre 2024 pour participer à une grande boum.



Chasse aux œufs. 175 enfants et 125 adultes ont participé à la chasse aux œufs organisée le 26 avril au Parc des Sports et Loisirs.



La traditionnelle bourse d'échange des Tacots du Beuvron a rassemblé des milliers de personnes à l'Espace le Conquérant et sur le Champ de Foire le lundi de Pâques.



Festival Coups de Théâtre à Saint-James

1080 spectateurs ont assisté aux différentes représentations de la 3^e édition du festival Coups de Théâtre à Saint-James qui s'est déroulé en avril.



Inauguration, le 21 mars, du jeu de réalité culturelle : Cryptors in the City, avec le personnage Guillaume Le Conquérant installé devant la stèle.



Le samedi 14 décembre 2024. Le Père-Noël a fait sa tournée dans toutes les communes déléguées.



Marché de Noël
Le traditionnel Marché de Noël, en décembre 2024, organisé par l'UCIA.



Le 5^e Salon du livre a eu lieu le 30 mars à l'ELC.



La journée du 25 avril a été consacrée en partie à plusieurs inaugurations sur Saint-James
La Maison des Citoyens et le France Services, l'éclairage public et les travaux d'aménagement du bourg de Carnet.



Cérémonie des vœux de Monsieur le Maire à la population.



Le Tour des Granitiers a fait étape à Saint-James en avril dernier.



Marchés nocturnes. Le 23 mai a eu lieu le premier marché nocturne de l'année, regroupant 28 exposants autour de produits du terroir et de l'artisanat avec un concert de l'Ecole des Arts de Saint-James et de l'Ensemble Instrumental de Pontorson.



Maison d'Accueil Spécialisée
Pose de la première pierre le 25 avril dernier.

L'agenda

Juin 2025

Du 1^{er} juin au 02 novembre
Festival photo en plein air
Saint-James

Samedi 14 au samedi 21 juin
Expo Pique Fleur & Arts
Passion
Centre culturel de Saint-Benoît

Vendredi 20 juin
Marché nocturne et fête
de la musique
Centre-ville Saint-James

Samedi 21 juin
Congrès départemental des
sapeurs-pompiers
Centre-ville Saint-James

Dimanche 22 juin
Fête communale
à Villiers-le-Pré

Samedi 28 juin
Café citoyens
Hôtel de Ville Saint-James

Lundi 30 juin
Concours de pétanque

Juillet 2025

Mardi 1er juillet
Portes ouvertes
de l'École des Arts

Samedi 5 et dimanche 6 juillet
• Fête communale à Argouges
• Championnat de Normandie
de cyclisme à Carnet

Dimanche 6 juillet
Méchoui - Saint-Benoît

Mercredi 9 juillet
Soirée champêtre
Bas des Rivières Saint-James

Dimanche 13 juillet
• RDV des artistes et
vide-greniers
Centre-ville Saint-James
• Soirée du jumelage
ELC Saint-James

Dimanche 14 juillet
Fête nationale du 14 juillet

Mercredi 23 juillet
Soirée champêtre
Bas des Rivières Saint-James

**Samedi 26 et
dimanche 27 juillet**
Fête de la Sainte-Anne
à Carnet

Dimanche 27 juillet
Spectacle d'ouverture de la Cie
Chimères & Singulières
Saint-Benoît

Août 2025

**Tous les vendredis
et samedis d'août**
Spectacle équestre
« Le combat des chimères »
Saint-Benoît

Mercredi 6 août
Soirée champêtre
Bas des Rivières Saint-James

Dimanche 17 août
Concours de palet
Champ de foire Saint-James

Mercredi 20 août
Soirée champêtre
Bas des Rivières Saint-James

Dimanche 24 août
Fête communale
à La Croix-Avranchin

Septembre 2025

Samedi 6 septembre
Forum des associations
ELC Saint-James

**Samedi 13 au dimanche
21 septembre**
Expositions
Centre culturel de Saint-Benoît

Dimanche 14 septembre
Kermesse et course de
bolides à bretelles
Argouges

Dimanche 21 septembre
Sortie patrimoine
Tacots du Beuvron
Salle Patton Saint-James

**Samedi 27
au lundi 29 septembre**
Foire Saint-Macé

Octobre 2025

**Samedi 18 et
dimanche 19 octobre**
Salon d'exposants
ELC Saint-James

Novembre 2025

**Mardi 11 novembre
et dimanche 16 novembre**
Armistice du 11 novembre 1918

Judi 13 novembre
Paul Mirabel « Par amour »
ELC Saint-James

Samedi 22 novembre
Concert de Jok'Air
ELC Saint-James

Samedi 29 novembre
Sainte-Barbe
Villiers-le-pré

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 20 juin
Marché nocturne & fête
de la musique avec
l'École des Arts
Centre-ville Saint-James

Samedi 21 juin
Concert
Le Welcome
La Croix-Avranchin

CONCOURS DE PÉTANQUE

**07, 19 et 28 juillet
04, 11, 18 et 25 août**
Complexe sportif Loïc
Lebon Saint-James

à partir de 14 h
Gratuit

Bon d'achat de 10€ pour
les vainqueurs à valoir
chez les commerçants
Saint-Jamais
partenaires de l'UCIA

CONSEILS MUNICIPAUX

Lundi 30 juin
Lundi 22 septembre
Lundi 3 novembre
Lundi 15 décembre

REPAS DES CHEVEUX BLANCS

Dimanche 14 septembre
Montanel

Dimanche 12 octobre
Villiers-Le-Pré

Samedi 8 novembre
Vergoncey

Samedi 15 novembre
La Croix-Avranchin

Samedi 29 novembre
Argouges

Dimanche 23 novembre
Carnet

2026 date à définir
Saint-James

Plus d'informations, sur le guide de l'été

Rentrée scolaire 2025-2026 : Lundi 1^{er} septembre